

**Enquête publique pour le remplacement en lieu et
place du télésiège de la Bérengère sur la commune de
Chamrousse (Isère)**

**Conclusions motivées et avis
du Commissaire-Enquêteur**

Enquête publique pour le remplacement en lieu et place du télésiège de la Bérengère sur la commune de Chamrousse

Conclusions motivées et avis du Commissaire-Enquêteur

Cette enquête publique porte sur le remplacement en lieu et place du télésiège débrayable (TSD) de la Bérengère sur la commune de Chamrousse, demandée par la Régie des Remontées Mécaniques de Chamrousse.

Une première constatation met en évidence la nécessité de ce projet : le télésiège actuel date des années 1980 et doit, au minimum, subir un renouvellement des principaux éléments qui sont complètement usés et en fin de vie. D'une part, le coût d'une telle opération serait exorbitant pour un système en fin de vie ; d'autre part, certains éléments ne sont plus fabriqués et leur reconstruction sur mesure est une solution irrationnelle et trop coûteuse pour être envisagée. L'option d'un remplacement par un équipement moderne, plus efficace et permettant un plus grand débit, à même de résorber les queues d'attente des jours de grande affluence est donc la meilleure solution qui a été retenue.

La réglementation en vigueur oblige de demandeur à produire une étude d'impact puisque ce télésiège à une capacité supérieure à 1500 passagers/heure (article L 122-2 du code de l'Urbanisme, Annexe §43 a)

La démarche suivie dans cette étude me semble cohérente et à même de faire ressortir les enjeux et impacts de ce chantier : analyse des grands enjeux de ce chantier, analyse des effets du chantier sur les différents enjeux, mise en place des mesures à même d'éviter et de réduire les effets de ce chantier, et des mesures de suivi et d'accompagnement pour contrôler ces effets dans la durée.

L'analyse des mesures d'évitement et de réduction des impacts montre qu'elles sont parfaitement cohérentes et à même d'atteindre leurs objectifs ; l'adaptation du calendrier du chantier aux différentes espèces concernées sera la meilleure manière de leur éviter trop de perturbations.

La mise en place d'un processus de suivi dans le temps des répercussions de ce chantier sur l'environnement me semble une mesure à même de garantir la préservation maximale du milieu environnant.

Enfin, l'analyse des effets résiduels de cette opération après mise en applications des différentes mesures d'évitement et de réduction fait ressortir un impact globalement faible de la reconstruction du télésiège de la Bérengère sur le milieu. Cf le tableau ci-dessous d'après le dossier p.261

Enquête publique pour le remplacement en lieu et place du télésiège de la Bérengère sur la commune de Chamrousse

Conclusions motivées et avis du Commissaire-Enquêteur

Enjeux	Effets	Type	Période d'application	Impact avant mesures,	Impact après mesures ERC
Humain	Augmentation des nuisances pour le voisinage en phase travaux	Direct	Temporaire	Modéré	Faible
	Augmentation de la fréquentation de la départementale durant la phase de chantier	Direct	Temporaire	Faible	Faible
	Création de risque pour la sécurité, la santé et l'hygiène en phase de travaux	Direct	Temporaire	Faible	Faible
	Augmentation du confort des usagers en période d'exploitation	Direct	Permanent	Positif	Positif
Forêt	Coupe de deux épicéas isolés	Direct	Permanent	Faible	Faible
Agriculture	Potentiel dérangement du troupeau en estive	Direct	Temporaire	Modéré	Faible
Urbanisme	Conflit avec les documents cadre	Direct	Permanent	Sans objet	Sans objet
Paysage	Visibilité temporaire des zones terrassées pendant et après travaux	Direct	Temporaire	Modéré	Faible
	Modification du profil de terrain pour la gare de départ	Direct	Permanent	Faible	Faible
	Modification de l'intégration de la zone des caisses en gare de départ	Direct	Permanent	Positif	Positif
Climat	Emission de 15,71 TCO2e durant le chantier	Indirect	Permanent	Faible	Faible
Eau	Modification ou impact du projet sur les éléments relatifs à l'eau	Direct	Permanent	Sans objet	Sans objet
Risques naturels	Modification ou impact du projet sur les éléments relatifs aux risques naturels	Direct	Permanent	Sans objet	Sans objet
Zonages environnementaux	Modification ou impact du projet sur les éléments relatifs aux zonages environnementaux	Direct	Permanent	Sans objet	Sans objet
Habitats	Modifications des habitats naturels inventoriés par le remplacement de la remontée mécanique (0,33 ha)	Direct	Temporaire	Faible	Faible
	Destruction des habitats identifiés au sein de la zone d'étude par le remplacement de la remontée mécanique (0,05 ha)	Direct	Permanent	Faible	Faible
Flore	Opération de travaux entraînant la modification d'un couvert végétal global à enjeux modérés	Direct	Temporaire	Faible	Faible
Faune	Dérangement des individus du cortège prairial lors de leur période sensible pendant la phase de travaux	Direct	Temporaire	Fort	Faible
	Dérangement des individus du cortège forestier lors de leur période sensible pendant la phase de travaux	Direct	Temporaire	Fort	Faible
	Déplacement de la faune du cortège forestier du fait des nuisances en période de chantier	Indirect	Permanent/Temporaire	Fort	Faible

Enquête publique pour le remplacement en lieu et place du télésiège de la Béréngère sur la commune de Chamrousse

Conclusions motivées et avis du Commissaire-Enquêteur

	Dérangement des espèces sensibles du cortège prairial pendant la phase d'exploitation	Direct	Temporaire	Faible	Faible
	Dérangement des espèces sensibles du cortège forestier pendant la phase d'exploitation	Direct	Temporaire	Faible	Faible
Continuités écologiques	Modification ou impact du projet sur les éléments relatifs aux continuités écologiques	Direct	Permanent	Sans objet	Sans objet
Dynamique et évolutions	Modification ou impact du projet sur les éléments relatifs aux dynamiques et évolutions du site	Direct	Permanent	Sans objet	Sans objet

Enquête publique pour le remplacement en lieu et place du télésiège de la Bérengère sur la commune de Chamrousse

Conclusions motivées et avis du Commissaire-Enquêteur

Comme la zone concernée se trouve à proximité immédiate du périmètre d'une zone Natura 2000 : l'étude d'impact devait donc faire une évaluation des incidences du projet sur cette zone Natura 2000 FR8201733. L'étude conclut que « les incidences du projet sur les états de conservation sont considérées comme faibles. ».

L'analyse des différentes solutions possibles concernant la gare de départ mène à la conclusion que la solution retenue est celle qui minimise au maximum les déblais/remblais et les déplacements de matériaux. Le stockage dans la station basse de tous les sièges hors de la saison d'exploitation est la solution qui épargne au mieux le paysage de la zone des crêtes.

Vu l'importance majeure de ce télésiège pour l'économie de la station, et vu son état d'usure et d'obsolescence, il était évident qu'il fallait envisager de le renouveler. La solution retenue me paraît donc la plus à même de respecter l'environnement avec le moins d'impacts possibles sur l'environnement.

Par ailleurs, les objections émises par le public, bien que ne relevant pas de l'objet précis de cette enquête, deviendront caduques par l'aménagement prévu de l'aire d'arrivée du télésiège et par les démarches entreprises par la Mairie pour résoudre le litige avec les habitants de la copropriété du Centre Commercial.

Pour les différentes raisons indiquées ci-dessus, je donne donc un **Avis Favorable** au projet de remplacement du télésiège de la Bérengère à Chamrousse tel qu'il est soumis à l'Enquête Publique

J'émetts cependant une **recommandation** : le suivi du chantier devra veiller à un strict respect des différentes mesures d'évitement et de réduction des impacts préconisées dans le rapport de l'EP.

Qu'il me soit permis de regretter, au terme de cette enquête le peu d'intérêt qu'a manifesté le public pour celle-ci. Je me demande si ce projet devait faire l'objet d'une enquête publique, même si la réglementation telle qu'elle est actuellement rédigée en faisait une obligation.

A Quaix en Chartreuse le 8 avril 2022

André MARTIN
Commissaire-Enquêteur



